

Département Service Clients

Adresse de correspondance :

81 BD Marie et Alexandre OYON
CS 11507
72015 LE MANS CEDEX 2

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
10 BIS RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

Le 17 Mars 2016

Affaire suivie par : Stéphanie RIZET

Tél :

Référence à rappeler : 220547BD0 / 1

Numéro de décompte : MB03128831

OBJET : Proposition de vente de matériel

Messieurs,

Vous nous avez interrogés sur le montant à régler pour que vous deveniez immédiatement propriétaire du matériel objet du contrat de Crédit bail.

En réponse à votre demande, nous avons le plaisir de vous communiquer ce montant :

Après paiement du loyer du :	Prix de vente € HT	TVA* €	Prix de vente € TTC
03/04/2016	13 512,58	2 702,51	16 215,09

* La TVA est calculée au taux en vigueur, en application de la réglementation.

Cette proposition est valable 60 jours, à compter de la date d'envoi du présent courrier, sous réserve du paiement de l'intégralité des sommes dues à ce jour.

Le certificat de vente vous sera envoyé dans un délai de 10 jours après le paiement du prix de vente.

Notre réseau commercial se tient naturellement à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de vos futurs projets en France et à l'étranger. N'hésitez pas à contacter notre Accueil Clients aux coordonnées ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Département Service Clients

IMPRIME A NOUS RETOURNER IMPERATIVEMENT SI VOUS SOUHAITEZ CONFIRMER VOTRE DEMANDE D'ACQUISITION

Par courrier à l'adresse :	Lixxbail Service Demandes Financières 81 BD Marie et Alexandre OYON 72015 LE MANS CEDEX 2
Par fax :	02 43 41 99 59
Par mail :	accueilclient@ca-lf.com

Dossier n° : 220547BD0 / 1
Numéro de décompte : MB03128831
Client : SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

Voir la liste des biens concernés page suivante, à nous retourner s'il s'agit de véhicule

Nous confirmons notre demande d'acquisition de matériel et donc de rachat du contrat de Crédit bail, n° 220547BD0 / 1 :

- après paiement du loyer du : 03/04/2016
- pour un montant TTC de : 16 215,09 € TTC

Mode de règlement souhaité :

- chèque bancaire émis **par nos soins** à l'ordre de Lixxbail, **ci-joint**
- virement bancaire (**justificatif de l'ordre de virement ci-joint**)
- par prélèvement automatique sur notre compte bancaire.

Dossier n° : 220547BD0 / 1
Numéro de décompte : MB03128831

Fait à, _____ le _____
Nom prénom, qualité
Signature & Cachet commercial locataire (IMPERATIF)

En cas d'acquisition par un tiers, professionnel uniquement, la vente est subordonnée à l'accord de Lixxbail sur la résiliation anticipée amiable du contrat de Crédit bail, n° 220547BD0 / 1.

Ce service de gestion donnera lieu à une facturation de 240,00 € TTC *, qui s'ajoutent au prix de la vente et sont à la charge de l'acquéreur.

Nous reconnaissons avoir examiné ce matériel, lequel est conforme aux caractéristiques reprises ci-dessus, être d'accord pour l'acquérir dans l'état où il se trouve et renoncer à tout recours contre LIXXBAIL du fait que ce bien m'est remis directement par le titulaire du contrat, lequel en a été l'utilisateur. Nous avons bien noté que le kilométrage mentionné par l'utilisateur, sous son entière responsabilité, est non garanti par le bailleur.

COORDONNEES DE L'ACQUEREUR	MODE DE PAIEMENT
Nom prénom : Siret : Adresse :	<input type="checkbox"/> chèque bancaire émis par l'acquéreur à l'ordre de Lixxbail, <input type="checkbox"/> virement bancaire (justificatif de l'ordre de virement à adresser) <input type="checkbox"/> prélèvement bancaire (joindre un RIB)

Dossier n° : 220547BD0 / 1
Numéro de décompte : MB03128831

Fait à, _____ le _____
Nom prénom, qualité
Signature & Cachet commercial (IMPERATIF)

* La TVA est calculée au taux en vigueur, en application de la réglementation.

Annexe : matériels du contrat 220547BD0
Numéro de décompte : MB03128831

Cette valeur de rachat s'applique au(x) matériel(s) ci-dessous :

DESIGNATION BIEN	MARQUE	N° SERIE	IMMATRICULATION	KILOMETRAGE AU COMPTEUR(*)
A4 AVANT 2.0 TDI 143 CH	AUDI	WAUZZZ8K1DA225404	CT-345-KM	

(*) A renseigner obligatoirement s'il s'agit de véhicule